



**Bureau des gouverneurs de l'Université Saint-Paul**  
**Board of Governors of Saint Paul University**

Le 23 février 2022  
February 23, 2022

---

**PROCÈS-VERBAL**  
**MINUTES**

**Membres présents**

J.-M. Barrette, N. Beaulieu, C. Beauvais, S. Boutiyeb, E. Hunt, A. Jastrzebski, M.-M. Laferrière, J. Leblanc, B. MacLellan, M.-J. Martel, M. McLellan, J. Paquette, D. Perrin, G. Rixon, M. Tassé, D. Upton, D. Winkler

**Membres excusés**

M. Moriarty, F. Reardon

**Secrétaire de séance**

Marie de Barros

La présidente souhaite la bienvenue aux membres et souligne qu'il s'agit de la dernière réunion du vice-recteur à l'administration, N. Beaulieu.

M.-M. Laferrière demande à S. Boutiyeb de prononcer la prière d'ouverture.

Le secrétaire général intérimaire, M. McLellan, confirme que la réunion est proprement constituée et qu'il y a quorum.

**1. Déclaration de conflit d'intérêts**

Aucun conflit d'intérêts.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

D. Perrin demande que le rapport du comité OMI-USP figure dans l'ordre du jour du huis clos, comme d'habitude.

La présidente demande une proposition pour l'adoption de l'ordre du jour modifié.

**Sur motion dûment présentée par J. Leblanc et appuyée par B. MacLellan, il est résolu**

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**PRÉSENTATION**

### 3. Présentation

#### ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

La présidente indique que les articles 4 à 10 figurent à l'ordre du jour de consentement. Elle mentionne que, si un membre souhaite discuter d'un sujet, l'article en question sera retiré et qu'il fera l'objet d'une discussion immédiatement après le dernier article.

**Sur motion dûment présentée par M.-J. Martel et appuyée par S. Boutiyeb, il est résolu**

**QUE** l'ordre du jour de consentement soit adopté tel que modifié.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

J. Paquette demande des informations concernant le fonctionnement de l'ordre du jour de consentement.

M.-M. Laferrière lui explique que, pour que la réunion soit plus efficace, des articles qui ne requièrent pas de discussion sont inscrits à l'ordre du jour de consentement pour être approuvés. Cependant, si quelqu'un souhaite débattre d'un ou de plusieurs articles, ils seront retirés de l'ordre du jour de consentement pour discussion.

J. Paquette souhaite que l'article 8 soit retiré de l'ordre du jour de consentement pour discussion.

M.-M. Laferrière demande une motion pour approuver les articles 4, 5, 6, 7, 9 et 10 de l'ordre du jour de consentement.

**Sur motion dûment présentée par M.-J. Martel et appuyée par J. Paquette, il est résolu**

**QUE** l'ordre du jour de consentement soit adopté tel que modifié.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

J. Paquette rappelle que l'article 2.3 du règlement stipule ceci : « Après le lancement d'un nouveau programme d'études approuvé par le Sénat, le comité exécutif peut accorder un délai pouvant aller jusqu'à trois ans en ce qui concerne le nombre minimal d'étudiants requis pour qu'un cours soit donné. » Elle demande si une modification majeure d'un programme quelconque entre dans cette catégorie.

Comme un nouveau titre a été attribué au baccalauréat en études et enjeux sociaux contemporains, peut-on dans ce cas le considérer comme un nouveau programme admissible à la clause des trois ans ?

J.-M. Barrette répond qu'un changement de titre de programme représente une modification majeure, car le contenu du programme a été modifié; cela entraîne la création d'un nouveau programme dans le système d'information scolaire. Par conséquent, le programme entre dans la catégorie des trois ans.

M.-M. Laferrière demande une motion pour approuver l'article 8 de l'ordre du jour de consentement.

**Sur motion dûment présentée par M.-J. Martel et appuyée par J. Paquette, il est résolu**

**QUE** l'ordre du jour de consentement soit adopté tel que modifié.

## **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **4. Approbation du procès-verbal**

#### **4.1 Réunion du 1<sup>er</sup> décembre 2021**

### **5. Procès-verbaux du comité exécutif du 24 novembre 2021 au 26 janvier 2022**

### **6. Tableau – Interventions et rencontres de la rectrice**

### **7. RHR-229 — Droit à la déconnexion**

### **8. Règlement universitaire ASA-405**

### **9. Renouvellement des vérificateurs**

### **10. Articles**

#### **Protocole de l'ordre du jour de consentement**

Le protocole est le suivant : on doit présenter une motion dûment appuyée pour l'approbation des points à l'ordre du jour de consentement. Si un point est retiré, on doit approuver la liste telle qu'amendée. L'article retiré est alors traité immédiatement après l'adoption de l'ordre du jour de consentement.

#### **AUX FINS DE DISCUSSION ET D'APPROBATION**

### **11. Nominations au Bureau des gouverneurs de l'Université d'Ottawa par l'Université Saint-Paul**

La présidente explique aux nouveaux membres que l'Université Saint-Paul nomme huit membres au Bureau des gouverneurs de l'Université d'Ottawa. Depuis plusieurs années, le Comité de gouvernance et de nominations se questionne sur la façon de procéder quant à la nomination de ces membres. Elle souligne qu'elle prévoit rencontrer la présidente du Bureau des gouverneurs de l'Université d'Ottawa pour discuter davantage de ce processus.

M. McLellan ajoute que, selon le processus établi depuis de nombreuses années, l'Université d'Ottawa devrait fournir à l'Université Saint-Paul les critères relatifs au profil des candidats recherchés pour siéger au Bureau des gouverneurs, cependant la procédure n'est pas suivie; on nous propose plutôt un candidat en nous expliquant les critères utilisés pour recruter ce dernier. Il arrive que, lorsque nous leur soumettons le nom d'un candidat issu de notre banque de candidatures, leur comité de gouvernance ne considère pas cette candidature.

Tony Malaty a mis fin de façon prématurée à son mandat de membre du Bureau des gouverneurs de l'Université d'Ottawa nommé par l'USP; son mandat devait se terminer le 30 juin 2024. Le Comité de gouvernance et de nominations de l'Université d'Ottawa nous propose la candidature de Gina Wilson, sous-ministre fédérale, Diversité et Inclusion et Jeunesse et sous-ministre déléguée principale pour Patrimoine canadien.

S. Boutiyeb demande si l'Université Saint-Paul a des attentes particulières et si nos représentants au Bureau des gouverneurs de l'Université d'Ottawa nous rencontrent avant et/ou après les réunions. La voix de l'Université Saint-Paul est-elle écoutée à l'Université d'Ottawa ?

C. Beauvais répond que les membres, bien qu'ayant été nommés par l'Université Saint-Paul, ne nous représentent pas; ils ont une responsabilité fiduciaire envers l'Université d'Ottawa. Elle dit vouloir rencontrer son homologue à l'Université d'Ottawa pour voir comment nous pourrions leur céder ces sièges.

M.-M. Laferrière ajoute qu'auparavant, les nouveaux membres du Bureau des gouverneurs de l'Université d'Ottawa nommés par l'Université Saint-Paul étaient invités à venir nous rencontrer afin de discuter de différents sujets.

M. Tassé demande de préciser si c'est nous qui recrutons les candidats ou si c'est l'Université d'Ottawa qui nous les propose.

M.-M. Laferrière répond que c'est l'Université d'Ottawa qui nous propose les candidats.

**Sur motion dûment présentée par G. Rixon et appuyée par M.-J. Martel, il est résolu**

**QUE**, sur recommandation du Comité de gouvernance et de nominations, le Bureau des gouverneurs approuve le processus de nomination de Gina Wilson au Bureau des gouverneurs de l'Université d'Ottawa.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**12. Augmentation de la marge de crédit**

La présidente invite le président du Comité des finances, Marc Tassé, à présenter la résolution.

En avril 2015, le Bureau des gouverneurs a approuvé le renouvellement de la marge de crédit avec la BNC d'un montant de 600 000 \$. Bien qu'elle n'ait jamais été utilisée, cette marge de crédit sert en principe à couvrir l'équivalent d'une période de paie de deux semaines.

**Sur motion dûment présentée par M. Tassé et appuyée par D. Perrin, il est résolu**

**QUE**, sur recommandation du Comité des finances, le Bureau des gouverneurs approuve le renouvellement de la marge de crédit d'un montant de 600 000 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**13. Nomination du doyen – Droit canonique**

La présidente invite le président du comité de recrutement, Jean-Marc Barrette, à présenter la nomination.

J.-M. Barrette précise que le règlement RHR-202 a été suivi scrupuleusement et que toutes les étapes du recrutement ont été respectées.

C. Beauvais résume le parcours professionnel de C. Glendinning, l'obtention de son doctorat, son implication dans différents postes au sein de la Faculté, ainsi que son rôle à la Société canadienne de droit canonique. Il est prêt à relever les défis de la Faculté de droit canonique.

**Sur motion dûment présentée par C. Beauvais et appuyée par J. Leblanc, il est résolu**

**QUE**, sur recommandation du Comité de gouvernance et de nominations, le Bureau des gouverneurs approuve la nomination de Chad Glendinning à titre de doyen de la Faculté de droit canonique, pour un mandat de trois ans, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022.

**14. Discussion à la suite de la formation de janvier**

M.-M. Laferrière rappelle qu'un sondage a été envoyé concernant la session de formation avec les gardiens du savoir. Elle remercie les membres du Bureau des gouverneurs qui y ont répondu. Ceux qui n'ont pas pu y répondre peuvent toujours soumettre leurs réponses à M. McLellan ou à M. de Barros. Elle demande au secrétaire général intérimaire de faire part des résultats au Bureau des gouverneurs.

M. McLellan souligne que les personnes qui ont répondu au sondage ont trouvé la rencontre intéressante. Cependant, ils auraient préféré qu'elle se déroule sous forme de discussion plutôt que sous forme de présentation. Par ailleurs, les gardiens du savoir souhaiteraient que la rencontre dure plus longtemps.

Il serait bien que, lors des prochaines rencontres, on nous en dise davantage sur le rôle du Centre autochtone, le genre d'activités offertes et le soutien apporté aux étudiants.

M.-M. Laferrière mentionne qu'on souhaite vraiment organiser une autre rencontre avec les gardiens du savoir, mais que cette fois elle soit plus structurée, sous forme de discussion.

J. Leblanc pense que le sondage devrait être envoyé plus tôt, plus précisément pendant la semaine de la rencontre; il est difficile de se souvenir de ce qui s'est passé lors d'une rencontre plusieurs semaines après.

J. Paquette demande si les gardiens du savoir ont des attentes envers le Bureau des gouverneurs; si oui, quelles sont-elles ?

M.-J. Martel ajoute qu'elle aimerait savoir ce que font concrètement les gardiens du savoir, l'accompagnement qu'ils apportent à la communauté, le taux de satisfaction des étudiants ou des usagers de leurs services.

D. Upton souligne qu'elle travaille beaucoup avec les communautés autochtones dans un espace de cogestion collaborative et qu'il y a eu beaucoup de discussions au sujet de l'espace éthique et de l'amélioration des systèmes de connaissances. Il s'agit donc de concepts vraiment fondamentaux dans les communautés autochtones. Elle pense qu'il serait intéressant d'explorer la signification concrète de l'espace éthique dans le monde universitaire. Il faut être plus précis concernant les choses qu'on veut approfondir si on veut obtenir des résultats.

C. Beauvais ajoute que les attentes des gardiens du savoir portent sur la construction d'un espace éthique. Ils nous ont rencontrés afin de voir comment on peut construire ensemble cet espace. C'est une nouvelle discussion qu'on a entreprise à l'Université Saint-Paul, et nos gardiens du savoir nous accompagnent dans cette réflexion.

Nous avons engagé un coordonnateur autochtone; cette personne sera en contact avec les étudiants et les professeurs. Les gardiens du savoir seront là pour nous rappeler notre engagement à établir ce dialogue respectueux avec les Premières Nations.

G. Rixon pense que c'est une belle occasion de s'enraciner dans la communauté. Il faut comprendre de manière approfondie l'histoire de la terre sur laquelle se trouve l'Université Saint-Paul, puis poursuivre continuellement nos efforts afin de solidifier la relation avec les Premières Nations.

## **RAPPORTS**

### **15. Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche**

J.-M. Barrette indique que le recrutement d'un doyen pour la Faculté des sciences humaines et de philosophie est en cours. On a reçu plusieurs candidatures. Les candidats retenus lors de la première sélection feront une présentation devant le conseil de la faculté. Ainsi, à la prochaine réunion du Bureau des gouverneurs, la personne susceptible d'occuper le poste sera recommandée aux membres.

Les statistiques concernant les inscriptions pour le mois de septembre sont inquiétantes. Le nombre de demandes d'admission des étudiants canadiens a chuté de 15 % par rapport à l'année dernière. Bien que les demandes d'admission des étudiants internationaux aient augmenté de 50 %, cela ne suffira pas pour compenser la perte de 15 % car, pour les étudiants internationaux, seulement une demande d'admission sur sept aboutit à une inscription alors que, pour les étudiants canadiens, le ratio est de un sur trois.

M.-J. Martel demande pourquoi on ne propose pas des cours en ligne aux étudiants internationaux puisqu'il leur est difficile d'obtenir un visa.

J.-M. Barrette répond que certaines facultés comme droit canonique et théologie le font déjà. Beaucoup d'étudiants de ces facultés suivent leurs cours en ligne. Cependant, cette méthode ne pourrait pas être appliquée à la Faculté des sciences humaines et de philosophie.

Cet été, nous allons équiper les salles de classe d'écrans, ce qui permettra aux professeurs de dispenser les cours en personne et à distance en même temps.

J. Paquette ajoute que l'enseignement en mode hybride représente de sérieux défis sur le plan pédagogique. Elle informe les membres du Bureau des gouverneurs que le conseil de la faculté a récemment voté à propos des différentes approches pédagogiques utilisées à la Faculté des sciences humaines et de philosophie. Il ne sera donc pas possible de suivre un programme complet à distance puisqu'on met l'accent sur l'expérience en présentiel et le contact entre les étudiants.

### **16. Vice-recteur à l'administration**

N. Beaulieu mentionne qu'à partir du 7 mars, le personnel de l'Université Saint-Paul reprendra le travail normalement. Il ne sera plus nécessaire de présenter de preuve de vaccination à l'entrée des différents pavillons du campus.

Il souligne que J.-M. Barrette et lui-même travaillent sur le budget et que ce dernier devrait être présenté au Comité des finances lors de la prochaine réunion.

## 17. Secrétaire général

M. McLellan indique que le recrutement de la coordonnatrice du Service autochtone est presque terminé. Il s'agit d'une personne trilingue et elle représente deux communautés autochtones de la région, celles du lac Barrière et de Kitigan Zibi. La prochaine étape consistera à recruter un aîné autochtone de la communauté algonquine; on est actuellement en pourparlers avec la communauté inuite d'Ottawa à ce sujet.

Plusieurs étudiants de niveau collégial sont des Inuits. Des ressources ont été mises en place afin de les soutenir et d'assurer leur succès. Une entente afférente sera signée avec l'agence inuite d'Ottawa.

La collation des grades 2022 aura lieu le 17 juin. Des invitations par courriel seront envoyées aux membres du Bureau des gouverneurs.

Le député Yassir Naqvi viendra nous rencontrer pour évaluer dans quelle mesure il pourrait nous aider à obtenir du financement pour le programme N4. Nous l'inviterons à visiter le nouveau centre autochtone. En tant que député provincial, Y. Naqvi fait un travail extraordinaire pour nous auprès du gouvernement provincial de l'Ontario; nous espérons que cette aide va se poursuivre au niveau fédéral.

## 18. Rectrice

C. Beauvais explique qu'il est important que notre centre soit en relation avec les communautés autochtones de la région, notamment avec les Inuits, les Premières Nations et les Métis, afin de faire progresser le dialogue et ainsi construire une relation de confiance.

Elle remercie les membres du Bureau des gouverneurs d'avoir voté en faveur de la nomination du vice-recteur à l'administration. Il aurait été sans doute préférable de discuter de cette candidature avant d'approuver sa nomination, malheureusement le temps nous manquait; nous avons donc dû accélérer le processus de nomination.

Le nouveau vice-recteur à l'administration entrera en fonction le 4 avril. Une transition aura lieu entre N. Beaulieu et T. Vine, car N. Beaulieu travaillera encore quelques semaines à l'Université Saint-Paul en tant que consultant.

L'annonce de la nomination du nouveau vice-recteur à l'administration sera faite de façon officielle à la communauté universitaire dès le début de la semaine prochaine.

Le gouvernement fédéral nous a confirmé le versement d'une subvention de 3,4 millions de dollars pour terminer les travaux de rénovation du pavillon Guigues. Nous allons pouvoir entamer les travaux d'infrastructures du deuxième et du troisième étage du pavillon, comme par exemple, changer les fenêtres, installer un système d'aération, etc.

Le Collège Boréal va installer certaines de ses activités chez nous. Il va recevoir une subvention pour rénover une partie du pavillon Laframboise; nous devrions financer le reste.

Nous avons déposé deux demandes de fonds complémentaires d'environ 800 000 \$; leur évaluation est en cours, nous attendons des nouvelles.

Nous avons besoin de 3,5 millions de dollars pour le projet d'École d'écologie intégrale; nous avons déjà reçu à peu près 1 million de dollars; nous continuons à présenter des demandes à différents partenaires afin de réunir le reste de la somme.

Le processus de recrutement du prochain secrétaire général est entamé.

Le comité de sélection a été constitué conformément à la procédure RHR-201. On espère avoir quelqu'un en poste dès le 1<sup>er</sup> juillet. Michael McLellan pourra poser sa candidature. Toutefois, si quelqu'un d'autre que lui est choisi, il aura toujours son poste d'adjoint exécutif.

Concernant le programme N4 dont on parlait précédemment, un colloque de deux jours sera organisé en partenariat avec l'Université Saint-Paul. On espérait avoir entre deux et trois cents participants, cependant on en aura mille. Quelques-uns de nos professeurs y feront des présentations, ce qui donnera une certaine visibilité à notre université. Nous sommes en attente du financement de la phase 2 du projet, cela nous permettra de poursuivre notre collaboration avec l'Hôpital pour enfants de l'Est ontarien.

J. Paquette demande si les travaux dans l'amphithéâtre sont inclus dans les fonds d'infrastructures.

C. Beauvais répond que nous avons déjà reçu 1 million de dollars pour l'amphithéâtre; il y a eu du retard dans les travaux à cause de la pandémie.

N. Beaulieu ajoute que les travaux de l'auditorium accusent un retard d'environ un an et demi, mais qu'ils devraient reprendre dans les semaines à venir. D'ici septembre, tout devrait être terminé.

J. Leblanc demande quel est le niveau de français que le nouveau vice-recteur à l'administration maîtrise, s'il est capable d'avoir une discussion dans cette langue; c'est une de nos préoccupations sachant que l'Université Saint-Paul est bilingue. Il avait déjà posé la question lors du vote électronique, mais n'a pas reçu une réponse claire.

C. Beauvais lui répond qu'on est en train de faire évaluer sa connaissance du français à l'Institut des langues officielles et du bilinguisme de l'Université d'Ottawa (ILOB). Il comprend le français. Auparavant, il parlait français, mais n'ayant pas évolué dans un milieu francophone, il éprouve maintenant quelques difficultés. Il maîtrisera la langue d'ici deux ans.

## 19. Présidente

## 20. Rapports des comités

### 1. Comité de gouvernance et de nominations

G. Rixon mentionne que le Comité travaille actuellement sur trois dossiers. L'un consiste à développer une proposition pour la création d'un comité exécutif rattaché au Bureau des gouverneurs. Elle sera probablement présentée lors de la réunion du mois de mai.

Le Comité de gouvernance et de nominations poursuit le travail d'évaluation de la délégation de pouvoirs *ad experimentum*.

Les membres du Comité étudient la question de la nomination des membres de l'Université Saint-Paul au Bureau des gouverneurs de l'Université d'Ottawa.

### 2. Comité des finances

M. Tassé indique que, pour l'instant, il n'y a rien qui nous incite à prendre des mesures particulières concernant les finances. Il rappelle toutefois que nos finances dépendent du nombre d'étudiants inscrits.



### **3. Comité d'audit**

D. Upton mentionne que, lors de la dernière réunion en 2021, les membres ont discuté du renouvellement des vérificateurs pour une période de trois ans.

On a également révisé l'évaluation des risques.

### **FIN DE LA SÉANCE PUBLIQUE**

#### **Levée de la séance**

**La motion demandant la levée de la séance à 17 h est présentée par D. Perrin et appuyée S. Boutiyeb.**

La présidente de séance

Marie-Michèle Laferrière

Le secrétaire général intérimaire

Michael McLellan